

Déroulement du colloque et de la soutenance publique de thèse en Faculté des lettres et science humaines

1. Colloque de thèse

Organisation

- La date du colloque de thèse ne peut être fixée qu'après la constitution du jury de thèse.
- Elle est arrêtée d'un commun accord entre la personne candidate et la direction de thèse.

Déroulement

- Le colloque se déroule en présence de la personne candidate, de la direction de thèse et des membres du jury.
- La séance a généralement lieu, et de préférence, en visioconférence.
- Il consiste en une discussion scientifique autour du manuscrit de thèse au cours de laquelle les membres du jury formulent des retours et recommandations.

Suite du colloque

- À l'issue du colloque, une liste de recommandations et de commentaires est transmise à la personne candidate.
- Une version révisée du manuscrit doit être soumise par la personne candidate dans un délai maximal de **deux mois** avant la date de la soutenance publique.

2. Soutenance publique de thèse

Organisation

- La soutenance est publique et ouverte à toutes et tous.
- La date est fixée en accord avec la direction de thèse et les membres du jury, puis communiquée à la coordination des thèses de la faculté (decanat.lettres@unine.ch).
- Après relecture de la version corrigée du manuscrit, la direction de thèse et les membres du jury transmettent à la coordination des thèses leur rapport, au plus tard **trois semaines** avant la date de la soutenance publique.

Déroulement

- **Avant la séance**

La doyenne ou le doyen de la faculté accueille la direction de thèse et les autres membres du jury dans la salle (traditionnellement la salle R.O.12) **20 minutes avant la séance.**

- **Ouverture de la séance**

Salutations et accueil de la personne candidate, du public, de la direction de thèse, et des autres membres du jury.

- **Présentation générale**

Présentation du déroulement de la séance ainsi que des membres du jury.

- **Présentation de la personne candidate**

Présentation de la personne candidate ainsi que de son parcours scientifique et professionnel.

- **Exposé de la personne candidate**

Durée : **20 minutes.**

- **Discussion scientifique**

Rapports et questions des membres du jury (**20 à 30 minutes par membre**). L'ordre des interventions est à convenir mais en général, la direction de thèse intervient en premier ou en dernier.

- **Questions du public**

Le public est ensuite invité à poser des questions.

- **Délibérations du jury**

Le public et la personne candidate quittent la salle. Seuls les membres du jury ainsi que les membres de la faculté titulaires d'un doctorat qui le souhaitent peuvent participer aux délibérations.

Les délibérations portent notamment sur la rédaction du texte d'annonce du résultat, en mettant en valeur les qualités du travail réalisé ; et sur l'attribution éventuelle d'une mention (décision prise par les membres du jury et la doyenne ou le doyen).

- **Annonce du résultat :**

La personne candidate et le public sont invités à revenir dans la salle.

Le doyen ou la doyenne demande à l'assemblée de se lever et décerne officiellement le grade de docteur-e, en mentionnant éventuellement la distinction attribuée et les qualités du travail soulignées par le jury au moment des délibérations.

- **Remise des documents**

Remise de : l'attestation de fin de thèse, de l'attestation mentionnant la distinction (le cas échéant), l'imprimatur signé, les rapports de thèse.

- **Apéritif**

L'organisation d'un apéritif est facultative. Celui-ci est organisé et offert par la personne candidate.

Informations complémentaires

Pour tout détail relatif au colloque de thèse ou au déroulement scientifique de la soutenance (structure de l'exposé, type de questions, etc.), merci de vous adresser directement à votre direction de thèse, certaines spécificités pouvant varier selon les instituts ou groupes de recherche.

Pour les règles générales, se référer au [Règlement du doctorat ès lettres ou en sciences humaines](#).